

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES  
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

## CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE

**Appel d'offres en procédure ouverte, suivi d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument.**

Rapport du comité d'évaluation

29.07.2011

## **Table des matières**

<b>1.</b>	<b>RAPPEL DE LA PROCEDURE</b>	<b>3</b>
1.1	Maître de l'ouvrage et adjudicateur	3
1.2	Type d'appel d'offres	3
1.3	Comité d'évaluation	3
1.4	Calendrier de la procédure	3
1.5	Critères d'adjudication	4
1.6	Objectif du Maître de l'ouvrage	5
<b>2.</b>	<b>EVALUATION DES OFFRES</b>	<b>5</b>
2.1	Remise des offres, contrôle technique	5
2.2	Contrôle et analyse de conformité	5
2.3	Evaluation des offres	5
2.4	Evaluation des offres par critères d'adjudication	6
2.4.1	Critère 1. Prix	6
2.4.2	Critère 2. Organisation pour l'exécution du mandat	7
2.4.3	Critère 3. Qualité technique de l'offre	9
2.4.4	Critère 4. Organisation de base du candidat	11
2.4.5	Critère 5. Références du candidat pour l'expérience attestée en MH	11
<b>3.</b>	<b>RESULTAT DE L'EVALUATION - CLASSEMENT</b>	<b>14</b>
<b>4.</b>	<b>PROPOSITION D'ADJUDICATION</b>	<b>14</b>
	<b>ANNEXES</b>	
	Annexe 01 Procès-verbal d'ouverture	15
	Annexe 02 Composition des candidats	16
	Annexe 03 Résultat du contrôle de conformité	17
	Annexe 04 Réponses aux questions des candidats	18
	Annexe 05 Evaluation du nombre d'heures par le MO	19
	Annexe 06 Notation du montant d'honoraires selon la méthode "au carré"	20
	Annexe 07 Notation du temps selon la méthode "pyramidale"	21
	Annexe 08 Liste de références des candidats	22
	Annexe 09 Classement final détaillé du 28.06.2011	23
	Annexe 10 Signatures des membres du comité d'évaluation	24



- Réponses aux questions jusqu'au ( voir Annexe 04 ) 13 mai 2011
- Délai pour la dépose des offres 6 juin 2011
- Audition des candidats par le collège d'experts 28 juin 2011
- Notification de l'adjudication fin été 2011

## 1.5 Critères d'adjudication

Les critères d'adjudication sont les suivants (§ 2.9 du cahier des charges) :

<i>n°</i>	<i>Critère</i>	<i>Pondération</i>
<b>1</b>	<b>Prix</b>	<b>25 %</b>
1.1	Montant de l'offre d'honoraires	25 %
<b>2</b>	<b>Organisation pour l'exécution du mandat</b>	<b>20 %</b>
2.1	Organisation de l'équipe pluridisciplinaire pour le mandat : capacité en personnel, responsable du mandat et effectif attribué au mandat par bureau, avec qualification des personnes clé	5 %
2.2	Organisation de l'équipe pluridisciplinaire : composition et qualifications de l'équipe, organigramme de l'équipe	5 %
2.3	Nombre d'heures de l'offre d'honoraires	10 %
<b>3</b>	<b>Qualité technique de l'offre</b>	<b>25 %</b>
3.1	Appréciation de l'état actuel du Château Saint-Maire	7 %
3.2	Motivation et intérêt à la conservation des monuments historiques et du Château Saint-Maire en particulier	7 %
3.3	Approche méthodologique envisagée par le candidat en adéquation avec la valeur historique et l'état actuel du monument	7 %
3.4	Expérience du pilote dans la gestion de projets complexes et interdisciplinaires pouvant comporter, parfois, des objectifs contradictoires	4 %
<b>4</b>	<b>Organisation de base du candidat</b>	<b>10 %</b>
4.1	Organisation, qualité du candidat pour satisfaire les exigences du client	0 %
4.2	Contribution du candidat à la composante sociale du développement durable	5 %
4.3	Formation des apprentis	0 %
4.4	Contribution du candidat dans sa production architecturale à la composante environnementale du développement durable	5 %
<b>5</b>	<b>Références du candidat pour l'expérience attestée en matière de conservation de monuments historiques</b>	<b>20 %</b>
5.1	Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans le domaine des grands monuments historiques	5 %
5.2	Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans le domaine de l'architecture médiévale	5 %
5.3	Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans la restauration des bâtiments en appareil de molasse	5 %
5.4	Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans la conduite de mandats émanant de collectivités publiques	5 %
<b>1-5</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## 1.6 Objectif du Maître de l'ouvrage

Un grand monument est un objet complexe dont il faut appréhender tous les aspects avant de lancer une intervention d'importance. Afin d'assurer une meilleure maintenance du monument, le Maître de l'Ouvrage entend désigner à l'issue de l'appel d'offre suivi d'un entretien, un groupe de mandataires formant une équipe pluridisciplinaire cohérente et unie dans son approche de l'objet, réunissant des professionnels de haute qualité chargés de la conservation - restauration du monument.

L'état de vétusté et de dégradation de certains éléments du Château révèle la nécessité d'intervenir afin de sauvegarder à long terme cet édifice. Ces travaux seront aussi une opportunité pour repenser les conditions de mobilité dans le Château, d'aménager de nouveaux espaces sous toiture et d'en améliorer le confort et l'exploitation (voir § 3.5 du cahier des charges).

## 2 EVALUATION DES OFFRES

### 2.1 Remise des offres, procès-verbal d'ouverture (Annexe 01)

Trois dossiers d'offres ont été rendus et sont parvenus au Maître de l'ouvrage dans le délai imparti du 6 juin 2011 à 16h00. Pour des raisons pratiques, les offres ont été numérotés dans leur ordre d'arrivée.

L'ouverture des offres, non publique, a eu lieu à l'adresse du Maître de l'ouvrage en présence de M. Bernard Verdon, représentant du MO et M. Fabrice Decroux, organisateur de l'appel d'offres. L'ouverture des offres a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture.

Dénomination des candidats :

- groupe 1 : groupe Pont 12
- groupe 2 : groupe priMAIRE
- groupe 3 : groupe Ferrari

### 2.2 Contrôle et analyse de conformité (Annexe 03)

L'organisateur de la procédure a contrôlé les dossiers d'offres selon les conditions de participation mentionnés dans le cahier des charges. L'analyse de conformité figure dans le tableau « Analyse de conformité et recevabilité des dossiers »

Résultat de l'analyse de conformité :

- Tous les documents demandés ont été remis par les concurrents.
- Les signatures de tous les responsables de bureaux ont été apposé sur le document rendu.
- La composition des équipes exigée par le Maître de l'ouvrage au § 2.5 du cahier des charges a été respectée.
- Remarques : trois bureaux d'ingénieurs en installations techniques présentaient des responsables ne remplissant pas les qualifications demandées au § 2.5.
  - groupe 1 : ingénieur sanitaire R Sanitaire
  - groupe 2 : ingénieur électricité Thorsen sàrl
  - groupe 3 : ingénieur électricité Scherler SA

Cette dernière question a été rapportée au collège d'évaluation, auquel il a été demandé de se prononcer. Ces bureaux étant répartis dans les trois groupes pluridisciplinaires, le principe d'égalité de traitement étant de fait préservé, le collège d'évaluation a accepté les trois offres.

### 2.3 Evaluation des offres

L'évaluation s'est basée uniquement sur les documents d'appel d'offres remis, ainsi que sur les indications fournies par les candidats et sur les informations demandées par l'adjudicateur.

Le comité d'évaluation s'est réuni lors des séances suivantes :

- le 21 juin 2011 pour une première évaluation des trois dossiers d'offres.





**Critère 2.2 Organisation de l'équipe pluridisciplinaire : composition et qualifications de l'équipe, organigramme de l'équipe :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'organigramme proposé est clair dans la définition et la responsabilité du pilote vis-à-vis du MO et des membres de l'équipe pluridisciplinaire.</li><li>• La composition de l'équipe pluridisciplinaire, par les compétences approfondies qu'elle propose pour la maîtrise d'un grand monument historique correspond aux attentes du MO.</li><li>• Les qualifications offertes par le groupe pluridisciplinaire sont très bonnes. L'expérience et la fréquence de collaboration entre membres du groupe n'est pas avérée.</li></ul>	5
PriMAIRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'organigramme proposé, par la distinction des responsabilités à assumer au sein du groupe pilote, apparaît comme compliquée aux yeux du jury. L'organigramme soulève l'exigence d'une collaboration exemplaire entre les membres du groupe pilote pour viser un résultat de qualité et unitaire. L'organigramme général du groupe pluridisciplinaire correspond cependant aux attentes du MO.</li><li>• Les qualifications de tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont excellentes et adaptées à la prise en charge et au niveau de difficulté représenté par l'opération de conservation-restauration du Château cantonal Saint-Maire.</li></ul>	4
FERRARI	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'organigramme proposé est imprécis en partie pour ce qui touche à l'organisation et à la responsabilité du MO (il n'est pas fait mention de la commission de construction déjà nommée par le CE et figurant au point 3.2 du cahier des charges remis aux concurrents) et d'autre part il manque de hiérarchie dans la constellation des membres du groupe pluridisciplinaire.</li><li>• Les qualifications des membres du groupe pluridisciplinaire sont bonnes.</li><li>• La composition du groupe pluridisciplinaire, par la taille très différenciée de ses membres, ne répond que partiellement aux attentes du MO.</li></ul>	4

**Critère 2.3 Nombre d'heures de l'offre d'honoraires : ( Annexe 07 )**

La notation du nombre d'heures se fait par la méthode dite "pyramidale". Pour le calcul des notes se référer à l'annexe 07 : Notation du temps consacré. Le nombre d'heure déterminant de 24'081 correspond au temps moyen estimé par l'adjudicateur (**Annexe 05**) puisque le nombre d'heures est inférieur à 5.

- Le groupe 1 Pont 12 propose un nombre d'heures totales contrôlé de 26'804.

- Le groupe 2 priMAIRE propose un nombre d'heures totales contrôlé de 23'999.

- Le groupe 3 Ferrari propose un nombre d'heures totales contrôlé de 18'637.

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

### Résultat de l'évaluation du critère 2. :

CRITERES D'ADJUDICATION	PONDERATION	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12		EQUIPE 2: GROUPE priMAIRE		EQUIPE 3: GROUPE FERRARI	
		somme totale équipe	notes après audition	notes après audition	points après audition	somme totale équipe	notes après audition
selon § 2.9	annexe n° % points						
<b>2 Organisation pour l'exécution du mandat</b>	20% <b>100</b>		<b>100.0</b>		<b>95.0</b>		<b>69.5</b>
2.1 Qualification des membres de l'équipe	D 5% 25		5.0 25.0		5.0 25.0		3.0 15.0
2.2 Qualification et organigramme de l'équipe	A+B 5% 25		5.0 25.0		4.0 20.0		4.0 20.0
2.3 Nombre d'heures de l'offre d'honoraires (méthode T4)	V 10% 50	<b>26'804</b>	5.0 50.0	<b>23'999</b>	5.0 50.0	<b>18'637</b>	3.42 34.5

### 2.4.3 Critère 3. Qualité technique de l'offre :

#### Critère 3.1 Appréciation de l'état actuel du Château Saint-Maire :

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	Excellente appréciation de l'état de vétusté actuelle du monument. Très bonne prise de conscience de l'histoire des restaurations de l'édifice et des actions de maintenance différenciées qui ont été entreprises au cours du temps. Egalement bonne prise de conscience des rapports conflictuels que le monument entretient avec les espaces extérieurs qui l'entourent.	5
PriMAIRE	Très bonne appréciation de l'état de vétusté actuelle du monument, en particulier du fait que la vétusté est essentiellement concentrée sur ce qui touche au second œuvre. Bonne prise de conscience de l'état des dégradations qui touchent à l'enveloppe de l'édifice et de la variété des solutions à apporter. Bonne prise de conscience des enjeux liés à la palette des dégradations visibles à l'intérieur des espaces et l'obsolescence de certaines installations techniques.	4
FERRARI	Appréciation suffisante de l'état de vétusté du monument. Malgré une bonne prise de conscience des dégradations différenciées entre l'extérieur et l'intérieur de l'édifice, l'analyse du monument reste sommaire. Bonne prise de conscience de l'influence, sur l'édifice, des types d'usages rencontrés et des incidences occasionnées par les conditions de confort contemporaines.	3

#### Critère 3.2 Motivation et intérêt à la conservation des monuments historiques et du Château Saint-Maire en particulier :

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	Bonne compréhension des enjeux patrimoniaux et de qualité d'usage liés à la conservation-restauration du Château cantonal Saint-Maire. Motivation spécifique à vouloir s'occuper d'un édifice marquant l'histoire vaudoise et du rôle urbain important qu'il assume dans la cité historique de la ville de Lausanne. Bonne compréhension de l'enjeu délicat qu'impliquent les exigences de la conservation d'un monument historique et celles liées à l'inévitable adaptation de ses usages.	4
PriMAIRE	La motivation à la prise en charge d'opérations constructives liées à des édifices historiques est très largement démontrée par le parcours	4

	professionnel et les très nombreuses expériences acquises en ce domaine par les trois membres du groupe pilote. Une motivation supplémentaire intéresse le groupe par le fait que le Château cantonal Saint-Maire est un lieu permanent de pouvoir malgré le passage du temps et les changements de propriétaires. Ce défi prioritaire et fondamental de conservation "fonctionnelle" est perçu comme très stimulant pour le groupe.	
FERRARI	La motivation est peu explicite pour ce qui se rapporte au Château Saint-Maire lui-même. Le jury apprécie cependant la volonté des membres du groupe à vouloir œuvrer ensemble au respect de l'édifice dans un esprit collégial. Ainsi le jury a estimé que la motivation est partiellement insuffisante.	2

**Critère 3.3 Approche méthodologique envisagée par le candidat en adéquation avec la valeur historique et l'état actuel du monument :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	Le candidat propose une approche méthodologique toute empreinte de nuances et de sensibilité. Cette approche faite de modestie et de pragmatisme se reflète dans l'ensemble des membres du groupe pluridisciplinaire. Le jury apprécie une démarche parfaitement adaptée à la prise en charge d'un monument historique d'importance, en sachant cependant que cette démarche reste conventionnelle.	5
PriMAIRE	Dans son énoncé très théorique la démarche proposée est plaisante et claire. Le jury apprécie la volonté affichée par le groupe pluridisciplinaire de ne pas vouloir s'engager dans une opération à tout prix exemplaire mais bien plutôt dans une démarche qui sera adaptée aux réels besoins des usagers, du degré des altérations qui seront constatées au fur et à mesure des études et ainsi de ne traiter, au plan de l'intervention contemporaine, ce qui sera strictement nécessaire.	4
FERRARI	La méthodologie proposée est faite de deux niveaux très différents et souffre, pour le jury, d'un certain manque de cohérence. Il est proposé en 1 <sup>er</sup> niveau de faire une large part aux investigations devant déboucher sur une cartographie des altérations et des mesures à prendre, ce qui laisse supposer que toute forme de projet ne devrait intervenir qu'à l'issue de cette démarche initiale. Le 2 <sup>ème</sup> niveau de la démarche est très interventionniste et apparaît au jury comme trop précipité et contradictoire au 1 <sup>er</sup> niveau d'analyse. Ainsi le jury estime que le candidat apporte une réponse partiellement insuffisante.	2

**Critère 3.4 Expérience du pilote dans la gestion de projets complexes et interdisciplinaires pouvant comporter, parfois, des objectifs contradictoires :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12 PriMAIRE FERRARI	Pour les trois candidats et pilotes du groupe pluridisciplinaire des dossiers remis et des références présentées dans chaque dossier, le jury attribue la note maximale de 5 à chacun des candidats. En effet, l'implication et la maîtrise de dossiers de grande ampleur et de grande complexité pour chacun des candidats démontre avec évidence leur capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, ceci tant pour d'importantes collectivités publiques ou pour des maîtres d'ouvrages privés.	5

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

### Résultat de l'évaluation du critère 3. :

CRITERES D'ADJUDICATION	PONDERATION	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12				EQUIPE 2: GROUPE priMAIRE				EQUIPE 3: GROUPE FERRARI				
		somme	totale équipe	notes après	points après	somme	totale équipe	notes après	points après	somme	totale équipe	notes après	points après	
selon § 2.9	annexe n°	%	points											
<b>3</b>	<b>Qualité technique de l'offre</b>	25%	<b>125</b>				<b>118.0</b>				<b>104.0</b>		<b>69.0</b>	
3.1	Appréciation état actuel du Château	G	7%	35			5.0	35.0			4.0	28.0	3.0	21.0
3.2	Motivation et intérêt à la conservation des MH	G	7%	35			4.0	28.0			4.0	28.0	2.0	14.0
3.3	Approche méthodologique envisagée	G	7%	35			5.0	35.0			4.0	28.0	2.0	14.0
3.4	Expérience du pilote dans la gestion de projets complexes	G	4%	20			5.0	20.0			5.0	20.0	5.0	20.0

### 2.4.4 Critère 4. Organisation de base du candidat :

**Critère 4.2 Contribution du candidat à la composante sociale du développement durable :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12 PriMAIRE FERRARI	Pour les trois candidats, des actions en lien à la composante sociale du développement durable sont exécutées dans des domaines en lien variés, sans toutefois présenter de certificat. Le jury attribue la note 4 à chacun des candidats.	4

**Critère 4.4 Contribution du candidat dans sa production architecturale à la composante environnementale du développement durable :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12 PriMAIRE FERRARI	Pour les trois candidats, des actions en lien à la composante environnementale du développement durable sont exécutées dans des domaines en lien variés, sans toutefois présenter de certificat. Le jury attribue la note 4 à chacun des candidats.	4

### Résultat de l'évaluation du critère 4. :

CRITERES D'ADJUDICATION	PONDERATION	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12				EQUIPE 2: GROUPE priMAIRE				EQUIPE 3: GROUPE FERRARI				
		somme	totale équipe	notes après	points après	somme	totale équipe	notes après	points après	somme	totale équipe	notes après	points après	
selon § 2.9	annexe n°	%	points											
<b>4</b>	<b>Organisation de base du candidat</b>	10%	<b>50</b>				<b>40.0</b>				<b>40.0</b>		<b>40.0</b>	
4.2	Contribution sociale au développement durable	H	5%	25			4.0	20.0			4.0	20.0	4.0	20.0
4.4	Contribution architecturale au développement durable	H	5%	25			4.0	20.0			4.0	20.0	4.0	20.0

### 2.4.5 Critère 5. Références du candidat pour l'expérience attestée en matière de conservation de monuments historiques : ( Annexe 08 )

**Critère 5.1 Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans le domaine des grands monuments historiques :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	<p>La seule référence présentée par le bureau pilote est celle du bureau Graf &amp; Rouault qui officie en tant que bureau conseil et expert pour le pilote dans le domaine de la restauration de monuments historiques (Château d'Aigle).</p> <p>Les références présentées concernant l'ensemble des membres du groupe pluridisciplinaire sont en adéquation avec le domaine des monuments historiques.</p>	4
PriMAIRE	<p>Les nombreuses références présentées concernent quasiment à chaque fois un ou plusieurs membres du groupe pilote. Presque toutes les références portent la valeur MH 1, ceci indique l'importance nationale des monuments considérés. Les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont impliqués dans de nombreuses références démontrant la fréquence et le nombre d'expériences communes acquises par le candidat.</p>	5
FERRARI	<p>L'expérience acquise du pilote du groupe pluridisciplinaire dans la maîtrise d'opérations constructives touchant des monuments historiques est particulièrement réduite. De plus, deux références sont encore au stade projet ou en cours de réalisation (Casino de Vallorbe et Hôtel de Ville de Morges).</p> <p>Pour les autres membres du groupe pluridisciplinaire, les références démontrent leur forte implication dans le cadre d'opérations d'envergure et d'importance nationale.</p> <p>Au vu de l'importance du rôle de pilote du groupe pluridisciplinaire, le jury estime que le candidat ne répond que partiellement aux attentes du MO.</p>	2

**Critère 5.2 Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans le domaine de l'architecture médiévale :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	<p>Mis à part une référence (Immeuble rue de l'Horloge à Lutry), le pilote du groupe n'a pas une expérience avérée dans la maîtrise d'opérations constructives se référant à l'architecture médiévale. Par contre, soit par l'architecte expert et conseil du bureau pilote ou soit par les autres membres du groupe pluridisciplinaire, de nombreuses références sont présentées en relation avec le domaine de l'architecture médiévale.</p>	4
PriMAIRE	<p>La majorité des exemples présentés se rapporte à l'architecture médiévale et impliquent autant le groupe pilote que l'ensemble des membres du groupe pluridisciplinaire.</p>	5
FERRARI	<p>De nombreux exemples présentés se rapportent au domaine de l'architecture médiévale. Cependant ces exemples concernent plus particulièrement les membres du groupe pluridisciplinaire et non pas le pilote du groupe qui n'a, pour sa part, qu'une expérience réduite dans ce domaine. De ce fait et vu l'importance du rôle du pilote du groupe, le jury estime que le candidat ne répond que partiellement aux attentes du MO.</p>	2

**Critère 5.3 Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans la restauration des bâtiments en appareil de molasse :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12	Les références présentées se rapportent à la restauration ou à la conservation de monuments en molasse correspondant plus aux divers membres composant le groupe pluridisciplinaire plutôt qu'au pilote lui-même dont l'expérience dans ce domaine est réduite. Par contre, l'architecte et expert-conseil du pilote, a une expérience et une compétence avérée dans la restauration de bâtiments en molasse.	4
PriMAIRE	Tant pour le groupe pilote, composé de trois bureaux d'architecture, que pour les autres membres du groupe pluridisciplinaire, les expériences et compétences acquises dans la restauration ou la conservation de bâtiments en molasse sont avérées et nombreuses et les objets correspondants sont d'importance nationale.	5
FERRARI	Les exemples présentés, nombreux et de très haute qualité, relèvent de l'expérience et de la compétence acquise par l'ensemble du groupe pluridisciplinaire. Le jury estime, sur ce point de l'évaluation, que le candidat répond d'une façon bonne et avantageuse aux attentes du MO.	4

**Critère 5.4 Expérience et compétence de l'équipe pluridisciplinaire dans la conduite de mandats émanant de collectivités publiques :**

GROUPE	EVALUATION	Note
Pont 12 PriMAIRE FERRARI	Après analyse des dossiers remis et des références présentées par chaque candidat, le jury estime que chacune des équipes pluridisciplinaires (tant en ce qui concerne les pilotes de groupe que l'ensemble des membres du groupe) atteste de nombreuses expériences dans la conduite de mandats émanant de collectivités publiques et que de ce fait l'expérience acquise est importante et équivalente pour les trois candidats. Dès lors, le jury attribue à chaque candidat la note maximale de 5.	5

**Résultat de l'évaluation du critère 5. :**

CRITERES D'ADJUDICATION	PONDERATION	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12		EQUIPE 2: GROUPE priMAIRE		EQUIPE 3: GROUPE FERRARI	
		somme totale équipe	notes après audition	points après audition	somme totale équipe	notes après audition	points après audition
selon § 2.9	annexe n° % points						
<b>5 Références du candidat en matière de conservation</b>	<b>20% 100</b>		<b>85.0</b>		<b>100.0</b>		<b>65.0</b>
5.1 Expérience grands monuments	E+F 5% 25		4.0 20.0		5.0 25.0		2.0 10.0
5.2 Expérience architecture médiévale	E+F 5% 25		4.0 20.0		5.0 25.0		2.0 10.0
5.3 Expérience bâtiments en appareil de molasse	E+F 5% 25		4.0 20.0		5.0 25.0		4.0 20.0
5.4 Expérience mandat collectivités publics	E+F 5% 25		5.0 25.0		5.0 25.0		5.0 25.0

### 3 RESULTAT DE L'EVALUATION - CLASSEMENT

Suite aux notes attribuées dans les chapitres précédents, le classement final est le suivant :

- Rang n° 1, nombre de points finaux 390.25 : Groupe priMAIRE
- Rang n° 2, nombre de points finaux 382.75 : Groupe Pont 12
- Rang n° 3, nombre de points finaux 368.50 : Groupe Ferrari

Le classement final détaillé figure dans ( **Annexe 09** ).

**Le comité d'évaluation tient à relever la haute qualité des trois dossiers remis.**

### 4 PROPOSITION D'ADJUDICATION

Compte tenu des commentaires mentionnés dans les chapitres précédents, le Comité d'évaluation juge l'offre du candidat Groupe 2 priMAIRE (pilote : C.Amsler / Glatz&Delachaux SA / D.Mondada SA) comme étant économiquement la plus avantageuse, conformément à l'article 39 de la loi sur les AIMP (L 6 05.01) et le rapport prestations / prix comme adéquat.

En date du 28.06.2011, le Comité d'évaluation a donc proposé de manière unanime de recommander au Conseil d'Etat :

*D'adjuger les mandats pour un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieurs CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du Château cantonal Saint-Maire à Lausanne au candidat priMAIRE (C.Amsler / Glatz&Delachaux SA / D.Mondada SA / AIC Ingénieurs Conseils SA / M. Jeannet / O. Zahn / H. Schumacher SA / Thorsen Sàrl / Tera Sàrl / Atelier St-Dismas SA), ce dernier ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour ces mandats.*

Signatures des membres du Comité d'évaluation en ( **Annexe 10** ).

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 01**

### **Procès-verbal d'ouverture du 7 juin 2011**

Maître ouvrage : ETAT DE VAUD - DINF - Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL)

Affaire n° 214 Travaux Planification. Equipe pluridisciplinaire de mandataires  
 Libellé de l'affaire CHÂTEAU CANTONAL CFC 291, 292, 294, 295, 293, 299  
 Resp. SIPAL Bernard Verdon Mandataire decroux+piccolo Sàrl

Nos	Entreprises soumissionnaires	Adresses	Montants TTC	Remarques
1	GRUPE PONT 12	ch. du Liseron 7, 1006 LAUSANNE	3'846'165.-	manque CD-BoH
2	GRUPE PRIMAIRE	celve St-François, 1003 LAUSANNE	3'386'324.-	-
3	GRUPE J.B FERRARI	av. B-Constant 1, 1002 LAUSANNE	2'166'544.-	-
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Lieu et date d'ouverture Lausanne le 7 juin 2011

Signature du responsable SIPAL

Signature du mandataire



CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 02 Composition des candidats**

TABLEAU 2.1 ANALYSE CRITERE 2.1: CAPACITE ET QUALIFICATION DES MEMBRES DE L'EQUIPE

mandataire	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12			EQUIPE 2: GROUPE PRIMAIRE			EQUIPE 3: GROUPE FERRARI		
	nom du bureau	qualification des collaborateurs	responsable:	nom du bureau	qualification des collaborateurs	responsable:	nom du bureau	qualification des collaborateurs	responsable:
ARCHITECTE	nom du bureau rôle dans l'équipe canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	graf & rouault architectes sàrl bureau conseil VD 1996 6 pers. dirigeant ETS-EPFL oui 1 pers. 1 responsable bureau	Amstel architecte pilote odontologie VD 1982 10 pers. dirigeant EPFL oui 2 pers. 1 responsable bureau 1 archi aide coordon.	Glatz & Delachaux sa pilote interv. monumentale VD 1982 (1983) 16 pers. dirigeant EPFL oui 3 pers. 1 responsable bureau 1 archi / 1 dessinateur	Bureau Danilo Mondada SA pilote inser. architecturales VD 1979 (SA 1991) 10 pers. dirigeant EPFL oui 4 pers. 1 responsable bureau 2 archi / 1 directeur travaux	Jean-Baptiste Ferrati & ass. SA bureau pilote VD 1986 27 pers. CEO EPFL oui 3 pers. 1 arch EPFL 2 arch EPFL	
INGENIEUR CIVIL	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	AIC Ingénieurs Conseils SA VD 1975 11 pers. dirigeant ETS oui 4 pers. 1 responsable bureau 1 dir trav / 1 ing / 1 dess	Marc Jeannot ing. epfl/sia VD 1986 2 pers. dirigeant EPFL oui 2 pers. 1 responsable bureau 1 collab. technique	Marc Jeannot ing. epfl/sia VD 1986 2 pers. dirigeant EPFL oui 2 pers. 1 responsable bureau 1 collab. technique	Kalin & Cuerei SA VD 1992 (SA 2007) 10 pers. dirigeant EPFL oui 4 pers. 1 responsable bureau 1 ing / 2 dess		
INGENIEUR CVS	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	S: RSANITAIRE VD 2008 1 pers. indépendant CFC dessinateur sanitaire oui 1 pers. 1 responsable bureau	CV: Olivier Zahn Ingénieur VD 1994 5 pers. dirigeant ETS oui 3 pers. 1 responsable bureau 1 ing. / 1 dessinateur	S: H Schumacher SA VD 1969 9 pers. dirigeant ETS oui 3 pers. 1 dessinateur projeteur 1 technicien / 1 dess.	Amstein + Waltert Lausanne SA VD 1970 40 pers. directeur HES non 4 pers. 1 ingénieur HES 1 ing CV / 1 ing CF / 1 tech S		
INGENIEUR E	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	L. Richard Ing. Conseils SA VD 1979 8 pers. directeur CFC planificateur élect. oui 4 pers. 1 chef projet diplômé 1 techn / 1 ing EPF / 1 dess	Thomsen Sàrl VD 1986 (Sàrl 2000) 10 pers. directeur Technicien THE Hydro-Quebec oui 4 pers. 1 télématicien électicien 3 dessinateurs		Ingénieurs Conseils Scherfer SA VD 1964 - 1969 64 pers. associé à la direction Maîtrise électicien oui 4 pers. 1 maître électicien 1 resp projet / 1 tech / 1 dess		
ING. PHYSIQUE	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	Nilsson Ing.-conseil EPF/SIA VD 1994 1 pers. indépendant EPFL oui 1 pers. 1 responsable bureau	Olivier Zahn Ingénieur VD 1994 5 pers. dirigeant ETS oui 3 pers. 1 responsable bureau 1 ing. / 1 dessinateur		Prona SA VD 1991 26 pers. directeur suisse romande EPFL oui 3 pers. 1 ing HES 1 arch phys / 1 ing EPFL		
ARCHEOLOGUE	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	ARCHEOTECH VD 1979 (SA 1992) 6 pers. directeur UNIL 5 pers. 1 archéologue licenciée 2 archéo / 1 techn. / 1 photo	TERA Sàrl VS 1997 10 pers. dirigeant Uni Zürich 4 pers. 1 responsable bureau 1 resp chantier / 1 dess / 1 tech		Luigi Napi VD 1985 1 pers. indépendant UNIL 1 pers. 1 responsable bureau		
RESTAURATEUR	nom du bureau canton / année de fondation capacité du bureau en personnel responsable: - position dans bureau - formation - expérience MH effectif attribué au mandat personne-clé pour le mandat qualification des collaborateurs	qualification des collaborateurs	personne-clé pour le mandat	Atelier Muttner NE 1996 (RC 2009) 2 pers. dirigeant ICCROM 3 pers. 1 conservateur IRRCOM 1 conservatrice / 1 dessin.	Atelier St-Damas SA VD 1980 6 pers. directeur ICCROM 4 pers. 1 conservateur IRRCOM 3 spécialistes		Julian James FR 2001 5 pers. dirigeant NCCCR (GE) 3 pers. 1 responsable bureau 1 resp sondages / 1 collab		

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 03**

### **Résultat du contrôle de conformité**



CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 04**

### **Réponses aux questions des candidats**

## Numéro Question

## Réponse (PROVISOIRE)

- 1 Peut-on disposer d'une nouvelle copie lisible des documents de l'appel d'offres intitulés : "Analyses des parements" et "Photos"
- En cas de difficulté de lecture des fichiers PDF, une copie papier des documents annexes 5.6 "Analyse des parements" et 5.7 "Documents photos" seront envoyés par courrier postal aux concurrents qui en font la demande à l'adresse de l'organisateur (cf § 2.2 page 7 du cahier des charges de l'appel d'offres).
- 2 OC3 cahier des charges ao V5 06.04.11.pdf point 3.13 Prestations de l'archéologue. Il est renvoyé à la page 25 du pré-bilan et aux annexes au pré-bilan (annexes 5.1 et 5.2), mais nous ne trouvons aucune description relative aux prestations spécifiques relatives à l'archéologie.
- Le chapitre 3.13.1, page 23 du cahier des charges de l'appel d'offres précise les prestations attendues de l'archéologue pour l'élaboration de l'offre. Les annexes 5.1 "Pré-bilan" et 5.2 "Annexes au pré-bilan" brossent, à titre indicatif, le cadre des recherches historiques et archéologiques à effectuer.
- 3 Au vu des délais très courts imposés pour la visite et la conséquence que plusieurs spécialistes de notre groupement n'ont pas pu y participer, serait-il possible de réorganiser une visite par exemple la 3<sup>ème</sup> semaine de mai?
- Pour des raisons liées aux contraintes des utilisateurs du Château, aucune autre visite ne sera organisée.
- 4 Dans le cahier des charges, point 3.1, on lit que les études puis les travaux seront réalisés « sous la responsabilité de la même équipe pluridisciplinaire ». Concernant les prestations du conservateur-restaurateur, est-ce ceci veut dire que son mandat est censé couvrir non seulement la phase d'étude (2011 jusqu'au Printemps 2013) mais aussi la phase des travaux (2014-2017), même si les travaux de conservation-restauration seraient adjugés à un autre atelier suite à la mise en soumission y relative ?
- Comme mentionné au chapitre 3.14 et 3.14.1, page 23 du cahier des charges de l'appel d'offres, le mandat du restaurateur d'art correspond uniquement aux prestations de la phase des études.

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 05**

### **Evaluation du nombre d'heures par le MO**

Château cantonal Saint-Maire - Lausanne

Appel d'offres en procédure ouverte suivi d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire en charge des études et des travaux de conservation-restauration du monument

**Estimation du nombre d'heures du groupe pluridisciplinaire par le MO adjudicateur / prestations ordinaires**

Critère d'adjudication No 1 / prix, montant de l'offre d'honoraire et critère d'adjudication No 2,3 nombre d'heures de l'offre d'honoraires  
Estimations effectuées par B. Verdon SIPAL et F. Decroux, architecte bureau organisateur

Type de mandataire	H TTC phase études	H TTC phase travaux	H TTC global	Tarif horaire moyen	Temps moyen phase études (nbre heures)	Temps moyen phase travaux (nbre heures)	Temps moyen global (nbre heures)
Architecte	1'181'213.-	1'443'705.-	2'624'918.-	130.-/h	8'413	10'283	18'696
Ingénieur civil	100'000.-	125'000.-	225'000.-	*	770	961	1'731
Ingénieur CVS	55'000.-	70'000.-	125'000.-	*	423	538	961
Ingénieur électricien	35'000.-	45'000.-	80'000.-	*	270	346	616
Ingénieur physique du bâtiment	20'000.-	25'000.-	45'000.-	*	153	193	346
Archéologue	40'000.-	50'000.-	90'000.-	*	308	385	693
Restaurateur	60'000.-	75'000.-	135'000.-	*	461	577	1'038
<b>Totaux montant honoraires et temps moyen du groupe pluridisciplinaire</b>	<b>1'491'213.-</b>	<b>1'833'705.-</b>	<b>3'324'918.-</b>	<b>130.-/h</b>	<b>10'798</b>	<b>13'283</b>	<b>24'081</b>

F. Decroux  
Architecte organisateur

B. Verdon  
SIPAL

Lausanne, le 04 avril 2011

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 06**

### **Notation du montant d'honoraires selon la méthode "au carré"**



CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 07**

### **Notation du temps selon la méthode "pyramidale"**

# NOTATION DU TEMPS CONSACRE SELON LA METHODE PYRAMIDALE (correspond à la méthode de notation T4)

OBJET / PROJET :

(nom du projet)

**214 CHÂTEAU CANTONAL**  
**EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE MANDATAIRES EN CHARGE**  
**ETUDES ET TRAVAUX**

(ouverte, sélective ou sur invitation + soumise ou non soumise à l'AMMP)

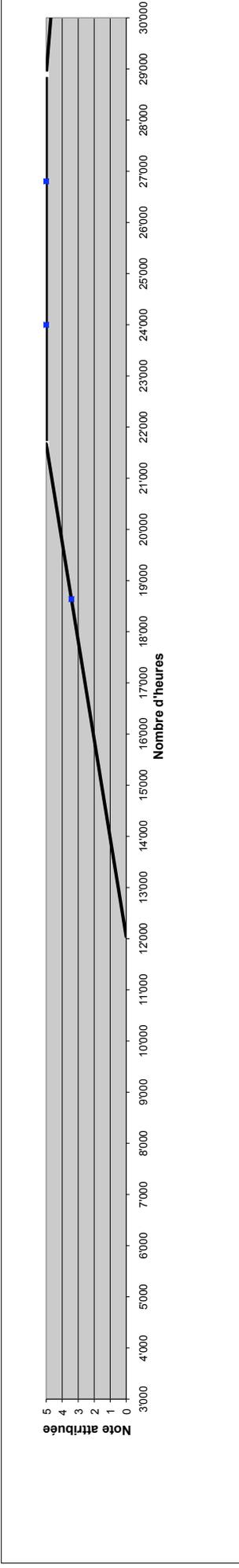
EVALUATION :

(nom du responsable de la procédure ou du projet)

**REF. CAHIER DES CHARGES: CRITERE 2.3. § 2.10.2 p.12**

	<b>Nombre d'heures estimé par le MO ou moyenne des candidats :</b>	<b>24'081</b>	<b>&lt;== Moyenne des candidats =</b>	<b>23'147</b>
Ecart, en %, entre le nombre d'heures estimé par le MO, ou la moyenne des candidats, et le total d'heures maximum au-delà duquel l'offre est irréaliste :	<b>100%</b>		<b>==&gt; Total heures maximum admissible (au-delà le candidat reçoit la note 0) :</b>	<b>48'162</b>
Ecart, en %, entre le nombre d'heures estimé par le MO, ou la moyenne des candidats, et le total d'heures en-dessous duquel l'offre est considérée comme irréalisable	<b>50%</b>		<b>==&gt; Total heures minimum admissible (en-dessous le candidat reçoit la note 0) :</b>	<b>12'041</b>
Ecart, en % au-dessus du nombre d'heures estimé par le MO, ou la moyenne des candidats, qui permet au candidat d'obtenir encore la note maximale :	<b>20%</b>		<b>==&gt; Fourchette haute des heures pour recevoir encore la note 5 :</b>	<b>28'897</b>
Ecart, en % en-dessous du nombre d'heures estimé par le MO, ou la moyenne des candidats, qui permet au candidat d'obtenir encore la note maximale :	<b>10%</b>		<b>==&gt; Fourchette basse des heures pour recevoir encore la note 5 :</b>	<b>21'673</b>

Nom des candidats	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3					
<b>HEURES</b>	26'804	23'999	18'637					
<b>NOTE</b>	5.00	5.00	3.42					



◆ Note des candidats en fonction du nombre d'heures offert

○ Nombre d'heures estimé par le MO ou moyenne des candidats

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 08**

### **Liste des références des candidats**

**CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE**  
Appel d'offres en procédure ouverte, suivi d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument  
GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES - MARCHÉ DE SERVICE

TABLEAU 5. ANALYSE CRITERE 5: REFERENCES

CRITERE	EQUIPE 1: GROUPE PONT 12			EQUIPE 2: GROUPE priMAIRE			EQUIPE 3: GROUPE FERRARI		
	5.1 Expérience grands monuments historiques.	REF 1 objet: note MH: mandataire:	Restauration du Château d'Aigle 1 - CMH - CFMH architecte consultant, Graf & Rouault	REF 1 objet: note MH: mandataire:	Château, Basilique de Valère Sion importance nationale Amsler, TERA, St-Dismas	REF 1 objet: note MH: mandataire:	Hôtel de Ville Morges 1 et 2 architecte, J-B Ferrari		
5.2 Expérience architecture médiévale.	REF 8 objet: note MH: mandataire:	Château de Chillon 1 archéologue, Archéotech	REF 2 objet: note MH: mandataire:	Collégiale de Neuchâtel 1 Amsler + Mondada	REF 2 objet: note MH: mandataire:	Casino Vallorbe 2 architecte, J-B Ferrari			
5.3 Expérience bâtiments en appareil de molasse.	REF 9 objet: note MH: mandataire:	Pfarrkirche Maria Himmelfahrt Fürstzenzell D national (A) restaurateur, Atelier Muttner	REF 3 objet: note MH: mandataire:	Cathédrale de Lausanne importance nationale Amsler, St-Dismas	REF 3 objet: note MH: mandataire:	Château de Prilly 2 architecte, J-B Ferrari			
5.4 Expérience mandat collectivités publiques.	REF 2 objet: note MH: mandataire:	Immeuble rue de l'Horloge Lutry classé architecte, Pont 12	REF 4 objet: note MH: mandataire:	Château d'Allaman 1 Glatz & Delachaux, AIC+Jeannet, St-Dismas	REF 4 objet: note MH: mandataire:	Cathédrale de Lausanne importance nationale ingénieur civil, Kälin & Cueryl			
	REF 5 objet: note MH: mandataire:	Salle Maffli, Château de Lutry 1 ingénieur civil, Giacomini & Jollet	REF 5 objet: note MH: mandataire:	Château de Lucens 1 Glatz & Delachaux, AIC+Jeannet, O.Zahn, St-Dismas	REF 5 objet: note MH: mandataire:	Château d'Oron 1 ingénieur civil, Kälin & Cueryl			
	REF 10 objet: note MH: mandataire:	Collégiale de Valangin monument classé restaurateur, Atelier Muttner	REF 6 objet: note MH: mandataire:	Prieurale St-Jean de Grandson importance nationale Amsler, O.Zahn, St-Dismas	REF 6 objet: note MH: mandataire:	Château d'Aigle 1 ingénieur civil, Kälin & Cueryl			
	REF 4 objet: note MH: mandataire:	Transformation Vieux Collège Epesse monument classé, périmètre "Sauvez Lavaux" ingénieur civil, Giacomini & Jollet	REF 7 objet: note MH: mandataire:	Musée de l'Hermitage Lausanne 2 Mondada, AIC	REF 9 objet: note MH: mandataire:	Château de l'Aile Vevey 1 archéologue, Nappi Luiji			
	REF 6 objet: note MH: mandataire:	Eglise médiévale St-Jean Baptiste Grandson importance nationale ingénieur physique, Mats-Ola Nilsson	REF 8 objet: note MH: mandataire:	Château de l'Aile Vevey 1 Amsler, Schumacher, Thorsen, St-Dismas	REF 11 objet: note MH: mandataire:	Cathédrale de Lausanne importance nationale restaurateur, Julian James			
	REF 7 objet: note MH: mandataire:	Eglise St-François Lausanne 1 archéologue, Archéotech	REF 9 objet: note MH: mandataire:	Hôtel d'Angleterre Lausanne 2 Mondada+Amsler, AIC, St-Dismas	REF 12 objet: note MH: mandataire:	Eglise St-Savin/Gartempe Vienne (F) 1 restaurateur, Julian James			
	REF 3 objet: note MH: mandataire:	Centre congrès et exposition Beaulieu Lausanne architecte, Pont 12	REF 10 objet: note MH: mandataire:	Château de Nyon 1 Glatz & Delachaux+Amsler, Schumacher, St-Dismas	REF 7 objet: note MH: mandataire:	Salle du Conseil d'Etat genevois - ingénieur E. Scherfler			
	REF 11 objet: note MH: mandataire:	Extension de l'Hôtel de Ville Orbe 1 Ingénieur E. L. Richard	REF 11 objet: note MH: mandataire:	Collège Calvin Genève IMS-C4 M. Jeannet, St-Dismas	REF 10 objet: note MH: mandataire:	Cathédrale St-Pierre de Genève 1 ingénieur E. Scherfler			
	REF 12 objet: note MH: mandataire:	Complexe scolaire de Marcellin Morges ingénieur CV, Jakob Forer SA	REF 12 objet: note MH: mandataire:	Eglise de Montheron Cugy importance nationale Amsler	REF 8 objet: note MH: mandataire:	Mülhauserstrasse 82 à Bâle plusieurs ingénieur physique, Prona			

COMMENTAIRES:

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

**Annexe 09**  
**Classement final détaillé du 28.06.2011**

Formulaire 4.1.4

GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES - MARCHÉ DE SERVICE

Version 2009/05

Affaire n° : 214

Travaux : Prestation d'architecte

Chef de projet : Bernard Verdon

Libellé : Appel d'offres architecte

CFC : 291 à 296.8

Mandataire :

Date : 28-juin-11

Critères	Pondérations
<b>Montant net HT contrôlé, après rabais et escompte</b>	
<b>1 Prix</b> (coût de l'offre la moins chère / coût de l'offre évaluée) X 5	<b>25.00</b>
1.1 Montant de l'offre d'honoraire	25.00
<b>2 Organisation pour l'exécution du mandat</b>	<b>20.00</b>
2.1 Qualification des membres de l'équipe	5.00
2.2 Qualification et organigramme de l'équipe	5.00
2.2 Nombre d'heures de l'offre d'honoraires (méthode T4)	10.00
<b>3 Qualités techniques de l'offre</b>	<b>25.00</b>
3.1 Appréciation état actuel du château	7.00
3.2 Motivation et intérêt à la conservation des MH	7.00
3.3 Approche méthodologique envisagée	7.00
3.4 Expérience du pilote dans la gestion de projets complexes	4.00
<b>4 Organisation de base du candidat</b>	<b>10.00</b>
4.2 Contribution sociale du développement durable	5.00
4.4 Contribution architecturale au développement durable	5.00
<b>5 Références du candidat en matière de conservation</b>	<b>20.00</b>
5.1 Expérience grands monuments	5.00
5.2 Expérience architecture médiévale	5.00
5.3 Expérience bâtiments en appareil de moLASse	5.00
5.4 Expérience mandat collectivités publiques	5.00

GRUPE FERRARI	GRUPE PRIMAIRE	GRUPE PONT 12						
2'166'544.00	3'386'325.00	3'846'327.00						
5.00	2.05	1.59	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	5	5						
4	4	5						
3.45	5.00	5.00						
3	4	5						
2	4	4						
2	4	5						
5	5	5						
4	4	4						
4	4	4						
2	5	4						
2	5	4						
4	5	4						
5	5	5						

100.00 100.00

TOTAUX

Nombre de points maximum possible

TAUX D'EFFICIENCE

CLASSEMENT

368.50 pt	390.25 pt	382.75 pt	0.00 pt					
500								

73.70%	78.05%	76.55%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
--------	--------	--------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

3	1	2	4	4	4	4	4	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE A LAUSANNE  
Etat de Vaud – DINF – SIPAL

Affaire 214

Appel d'offres en procédure ouverte suivie d'un entretien en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire (architecte / ingénieur civil / ingénieur CVS / ingénieur électricité / ingénieur physique du bâtiment / archéologue et restaurateur d'art) en charge des études et travaux de conservation - restauration du monument

## **Annexe 10**

### **Signature des membres du comité d'évaluation**

TABLERU 8 SIGNATURES DU COMITE D'EVALUATION

LE PRESENT RAPPORT EST ADOPTE LE 23.06.2011

M. Philippe Faur  
chef de service du SIPAL



M. Marc-Henri Cellomb  
architecte EPFL SIA FAS



M. Bernard Verdon  
architecte chef de projet SIPAL

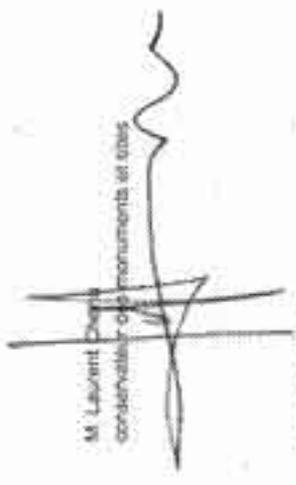


suppléant:

M. Fabrice Dieroux  
architecte EPFL SIA



M. Laurent Dreyer  
conservateur des monuments et sites



M. Marco Bakkler  
architecte Iud BSA



Mme Andriana Jordan  
Secrétaire générale DVA



M. Bernard Zumklor  
Expert fédéral des monuments historiques



M. François Marc Chausser  
ingénieur civil EPFL SIA



M. Denis de Tschillemann  
Président Patrimoine suisse section valaisanne

